VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Escoffier & de Reyna.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage coin des rues Laharpe et Rocheblave.

Terrain de Valeur Contigu rue Laharpe, entre les rues Rocheblave et Tonti.

SUCCESSION DE MME AMELIA P. BERGER.

No 93 950—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ESCOFFIER & DE REYNA—Stephen C. Escoffier, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet—MERCREDI le 14 septembre 1910, il sera vendu, à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté du 4 août 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 1194, borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Tonti et Rocheblave, les dits lots sont désignés par les numéros 9 et 10 sur un plan dressé par L. Bringier, daté du 22 février 1827 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 29 8" 6" de face à la rue Laharpe sur environ 100 de profondeur, le lot no 10 formant l'encoignure des rues Rocheblave et Laharpe.

Etant la même propriété acquise par ladite Mme Amélia Peirot, veuve de Prosper Berger, par achat de la "People's Homestead Association" d'après un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, le 27me jour de mai 1893, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 146, folio 109.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Tonti et Rocheblave, désigné comme No Trois sur un plan dressé par L. Bringier daté du 24 février 1837 déposé en l'étude de A. Mazureau ancien notaire, une copie de ceci dressée par A. de Armas voyer, datée du 28 juin et 1880, est annexée à un acte de rectification de titre passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 20 août 1888 d'après lequel ledit lot mesure 27' 8" 6" de face à la rue Laharpe sur 125 de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par ladite Mme Amélie Poirot veuve de Prosper Berger, par achat de .... d'après un acte passé pardevant .... notaire, le ...... jour de ....

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en (1) un ou deux (2) ans, en billets de l'acquéreur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les loyers devant appartenir à l'acquéreur de la date de la signature de l'acte. L'acquéreur devant assumer le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication de toutes les taxes de 1910 et les frais des certificats et les frais de l'acte de vente pardevant Wm Ardill notaire; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

14 aout—14 21 28—sept 4 11 14

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Julia O'Neil Hussey—No 90,970—Cour Civile de District, Division B.
Résidences Simples et Doubles à deux étages, Désirables dans le Premier District.
329 rue S. Claiborne, entre Gravier et l'avenue Tulane Résidence Simple à Deux Etages.
331-333 S. Claiborne, entre Gravier et l'avenue Tulane. Résidence Double à deux étages.
325 S. Claiborne, entre Gravier et l'avenue Tulane.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 22 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 18 août 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sud Claiborne, Gravier, Sud Derbigny (autrefois Willow) et l'avenue Tulane (autrefois Commune) et la rue Clara, les dits lots sont désignés comme lots A, B et C, sur un plan de H. C. Brown, voyer, daté Nouvelle-Orléans 12 août 1910, d'après lequel plan, lesdits lots mesurent comme suit: Le lot A mesure 25 pieds 8 pouces de face à la rue Sud Claiborne, 25 pieds 10 pouces en largeur dans le fond, 77 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté vers l'avenue Tulane, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B.

Les améliorations comprenant la résidence simple à deux étages No 329 S. Claiborne, et contenant galerie sur le devant et sur le côté à chaque étage, vestibule en haut et en bas, et 6 chambres, loué $45 par mois.

Le lot B mesurant 32 pieds, 10 pouces de face à la rue Sud Claiborne, 33 pieds, 1 pouce en largeur dans le fond, 77 pieds, 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 63 pieds, 5 pouces sur une ligne du lot C.

Les améliorations comprenant la résidence double à deux étages Nos 331-333 S. Claiborne et contenant de chaque côté 6 chambres, vestibule et galerie au premier étage, loué $20 par mois.

Le lot C mesure 21 pieds 10 pouces de face à la rue Sud Claiborne, 22 pieds 1 pouce en largeur dans le fond, 63 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot B et 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Gravier, laquelle propriété est décrite en l'acte d'achat comme une portion de terre désignée comme lettre A et mesurant 80 pieds 3 pouces à la rue Claiborne sur 81 pieds 3 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur de 55 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté de la rue Gravier, 87 pieds, 6 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Commune.

Les améliorations comprenant la résidence simple à deux étages 325 rue S. Claiborne, contenant 6 chambres, escaliers, galerie sur le devant et au premier étage, loué $20 par mois.

Conditions—Une tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910, et de payer pour les frais des certificats nécessaires pour faire le titre et l'acte de vente.

Les actes de vente pardevant George W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

M. D. Dimitry, avocat.
21 août—21 28—sept 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

EDWARD RIES vs Mlle LAURA V. MESRITZ et al.

No 89,178—Cour Civile de District—Division A.

UNE OCCASION POUR PLACEURS.

Deux ilets de Valeur dans le Troisième District.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI le 15 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 3me jour d'août 1910, et signé en Cour ouverte le 9me jour d'août 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, connu comme l'ilet No 2551 borné par les rues Mandeville, Bartholomew, Bolivar et Mazant, lequel a été acquis par ledit Orgel Heyman Mesritz, par acte de vente pardevant J. Cuvillier, notaire en cette ville, le 1er novembre 1836 enregistré au Bureau des Transferts, livre 22, folio 98.

2. Un certain ilet de terre en cette ville, connu comme l'ilet borné par les rues Magistrat (maintenant Dorgenois), Hunters, Virtue, (maintenant Rocheblave) et Franklin, étant l'ilet No 301 maintenant l'ilet 1319, sur un plan de L. Bringier, daté du 16 juillet 1836, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire de cette ville, ledit ilet consistant en 24 lots, acquis par ledit Orgel Heyman Mesritz le 22 juillet 1836 enregistré au Bureau des transferts, livre 19, folio 549.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en paiement égal de un et deux ans après la date de l'adjudication, devant être représenté par billets à recevoir de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept pour cent par an de leur date jusqu'au paiement et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue. Toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1910 et devant être assuré par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd.
14 août—14 21 28—sept 4 11 15

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

TERRAIN POUR BATIR DANS LE SIXIEME DISTRICT, AVENUE LOUISIANA.

Entre Remparts et Saratoga Ilet Toledano.

JEUDI, le 29 Sept., 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE Mme CATHERINE SCHAUB.

No 93,756 du Dossier de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "D".

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu daté et signé du 26 août 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Sud Rempart et Saratoga; ledit lot est désigné par le No quinze sur un plan par L. H. Pilié, voyer, le 14 oct. 1872, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, notaire, le 16 et 17 oct. 1872, d'après lequel ledit lot No 15 mesure trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, à terme de crédit, représenté par billets de l'acquéreur payables à un et deux ans après la date avec 8 0|0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis à leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur doit payer pour l'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire et pour tout les certificats et les taxes de 1910, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et doit déposer 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.
28 aout—28—sept 4 11 18 25 26 27 28 29

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1889 LOUIS RUCH Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TERME RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple Dans le Sixième District.
Succession de Ernest Peter Pontius.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 94 331.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau No 739 rue Union—MARDI, le 11 octobre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 431, borné par les rues Peniston, Général Taylor, Carondelet et Baronne, désigné comme lot No cinq sur un plan par J. A. D'Hémécourt, député voyer daté du 17 mai 1870, annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, notaire, daté du 19 mai 1870, et mesurant d'après ledit plan vingt-cinq pieds six pouces et deux et deux tiers de lignes de face à la rue Peniston sur cent trois pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No quatre et cent trois pieds huit pouces et trois lignes sur la ligne du lot No six.

Les améliorations consistent en un cottage simple, connu comme 1716 rue Peniston, contenant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être de moitié par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance doit être transférée au porteur des billets; et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910, et devant déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de vente, devant être passé pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Vve Emma Adeline O'Dowd.

No 56.932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Résidence Double à Deux Etages

BIEN SITUEE,

Nos 1527-31 Rue Antonine,

Près de l'Avenue St-Charles

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 27 septembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 23 août 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonine, Prytania, Foucher et l'avenue St Charles. Ladite portion de terre mesurant 46 pieds de face, plus ou moins, à la rue Antonine sur une profondeur de 125 pieds, étant une portion de la propriété acquise par Mme E. A. O'Dowd de la succession de son défunt mari Joseph O'Dowd, par jugements de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 6 juin 1874 et 15 décembre 1877, le premier jugement enregistré dans le livre des transferts transcrit de Jefferson, 123, folio 192 et d'un deuxième jugement enregistré dans le livre des transferts 104, folio 397.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages, ayant 6 chambres, gallerie, vestibule de chaque côté et est connue par les Nos Municipaux 1527-31 rue Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, que la portion du crédit de ladite vente soit démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé en blanc, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le *Pacte de non Alienando* toutes les clauses usuelles de sécurité et 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être tenue assurée aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1910 et les frais de tous certificats. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'à la date de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur; dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.,
322 rue Baronne.

Titche et Rogers, H. W. Cooper, avocats pour le demandeur.
24 août—25 28—sept 4 11 18 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 3420 et 3422 rue Willow, entre l'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

John F. Lindner vs Gustave Salomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,424—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 septembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District, dans l'ilet No 553, borné par l'Avenue Louisiana, les rues Delachaise, Clara et Willow, désigné comme lot No 22, et mesurant trente pieds de face à la rue Willow sur cent cinquante pieds de profondeur sur un plan dressé par Frank H. Waddell I. C. Acquis le 5 février 1909. Livre 223 Bureau des Transferts, folio 640.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theodore Cotonio, avocat pour le demandeur.
13 août—13 19 26—sept 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

—D'UNE—

Propriété Améliorée de Très Grande Valeur du Deuxième District,

Centralement Située,

Formant le Coin Sud-Ouest des rues Bourbon et Iberville

(Ilet borné par les rues Canal et Dauphine).

Edward P. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 94 183 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'ilet No 67, borné par les rues Bourbon, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette paroisse, de la date du 26 avril 1867, quarante-deux pieds dix pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade à la rue Iberville (desquelles il forme le coin) de cinquante-quatre pieds trois pouces quatre lignes; trente-cinq pieds quatre pouces de profondeur sur le côté vers la rue du Canal; de là s'étendant un pied quatre pouces sur une ligne vers la dernière rue et parallèle à la rue Bourbon; de là dix-huit pieds onze pouces quatre lignes à la ligne du fond presque parallèle à la rue du Canal et quarante-trois pieds huit pouces plus ou moins en largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° L'acquéreur doit payer comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur maintenant due, étant le montant du principal et intérêts dus et devables sur quatre billets dus depuis longtemps de $4,277.50 chacun ou $17 110 en tout avec 5 0|0 d'intérêt par an ou 4,277.50 de cela du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement et un intérêt semblable sur $12,832.50 de cela du 5 juillet 1910 jusqu'à paiement, ensemble avec tous les frais et charges du procès et vente, quatre piastres, des frais de l'acte de vente, les taxes sur ladite propriété (s'il y en a dues) et 5 0|0 d'honoraires d'avocat sur tout le montant du principal et intérêts sur les billets longtemps dûs, ainsi que sur les billets non encore arrivés à maturité de $4,277.50, décrits ci-après.

2° L'acquéreur devant assumer (du montant de son enchère) le paiement du billet non encore arrivé à maturité de $4,277.50, daté du 5 juillet 1906, payable 6 ans après date avec intérêt au taux de 5 0|0 par an du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement. (L'intérêt là dessus après la vente étant assumé par l'acquéreur.) Ledit billet étant garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété concourante avec la réclamation du demandeur, d'après un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juillet 1905. (Livre d'hypothèques 815, folio 336)

L'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations comme il est démontré dans l'acte de vente original et hypothécaire.

3° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) au comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict et Frank W. Hart, avocats pour le demandeur.
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District,

Teutonia Bank & Trust Co., Commissaires Liquidateurs, The Keystone Life Ins. Co. vs J. Vic Leclere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 94 209 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 septembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 452 borné par les rues Deuxième, Troisième, Sud Galvez et Sud Miro, désignés par les lettres C et P sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 30 janvier 1905, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant John G. Eustis notaire, le 30 octobre 1906, de la Quakers' Realty Company, Limited, à Jules Le Blanc Jr, et d'après ledit devis le lot P mesure trente pieds de face à la rue Sud Miro sur une profondeur de cent quatre pieds, et le lot C mesure trente pieds de face à la rue Sud Galvez sur une profondeur de cent quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour les demandeurs.
26 août—26—sept 2 9 16 23 28 29

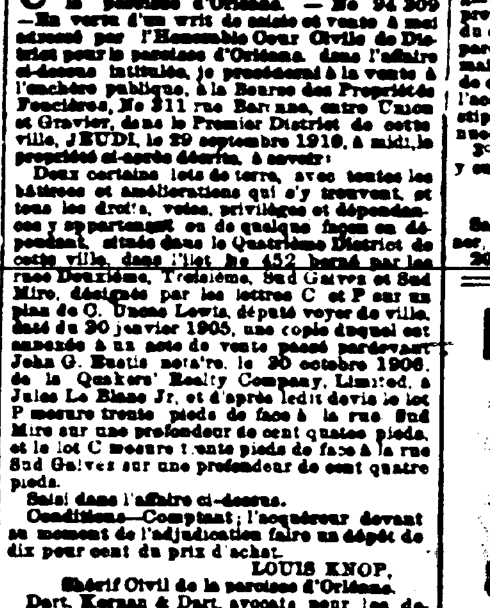

v—10m—mere ven dim

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s, Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIF CIVIL

—D'UNE—

Magnifique Propriété de Valeur Pour Résidence

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT,

Formant le coin des rues Race et Colisée,

Portant le No Municipal 1228 de la rue Race,

—ET D'UN—

Vaste Morceau de Terre de Valeur à l'arrière et faisant face à la rue Colisée.

E. V. Weems vs Dr L. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 94,112 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 septembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient; ou en quelque sorte en fait partie situé et étant dans le Premier District Municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans le carré No —, borné par les rues Race, Coliseum, Félicité, Orange et Camp, laquelle portion ou morceau de terre forme le coin des rues Race et Colisée, et mesure soixante-douze pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Race, deux cent quatorze pieds, quatre pouces et dix lignes de profondeur et de façade rue Coliseum [à un point soixante douze pieds, six pouces et deux lignes du coin des rue Colisée et Félicité) cinquante-six pieds deux pouces et sept lignes de largeur à l'arrière sur une première ligne parallèle à la rue Race; de là s'étendant plus profondément et mesurant du côté de la rue Orange quatre pieds cinq pouces et une ligne sur une ligne parallèle à la rue du Camp, delà ayant une autre largeur de cent douze pieds onze pouces six lignes sur une ligne s'étendant du côté de la rue du Camp et parallèle à la rue Race; delà mesurant soixante-deux pieds neuf pouces et six lignes sur une ligne s'étendant du côté de la rue Race et une parallèle à la rue du Camp; delà rétrécissant de trente pieds sur une ligne s'étendant du côté de la rue Colisée et parallèle à la rue Race; et delà mesurant cent quarante-cinq pieds trois pouces trois lignes sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue du Camp et s'étendant jusqu'à la rue Race à un point soixante-douze pieds quatre pouces et trois lignes du coin des rues Race et Colisée; laquelle propriété comprend l'arrière partie du terrain No cinq, le tout des terrains six, sept, huit, neuf et dix, excepté une partie dudit terrain No dix adjacent au terrain No cinq, mesurant quatre pieds six pouces et sept lignes de façade rue Colisée sur cinquante-six pieds deux pouces et sept lignes de profondeur et laquelle propriété aussi comprend une partie du terrain adjacent aux terrains six, sept et huit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions: 1° Comptant, une somme suffisante pour satisfaire la réclamation du demandeur, soit trois mille cinq cents dollars ($3,500) avec six pour cent d'intérêt par an à partir du 25 mai 1909, jusqu'à paiement, ensemble avec 5 pour cent sur ledit principal et l'intérêt comme honoraires d'avocat et frais du procès, et la vente et les taxes (s'il y en a) dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur retiendra en sa possession et assumera jusqu'à concurrence du montant de sa soumission) le paiement des deux billets suivants

1 billet de $3 500 daté du 25 mai 1909 payable 2 ans après date et 1 billet de $4,000 daté du 25 mai 1909 payable 3 ans après date, les deux billets portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement (le paiement de l'intérêt sur lesdits billets après la vente étant assumé par l'acquéreur), le paiement des deux dits billets étant garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété concurremment avec la réclamation du demandeur, conformément à l'acte passé pardevant Rolla E. Tichenor, notaire, le 25 mai 1909, inscrit au Bureau des Hypothèques de cette paroisse dans le livre 947, folio 447; l'acquéreur assumant toutes les obligations et stipulations etc., ainsi qu'elles sont contenues dans ledit acte hypothécaire.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Saunders, Dufour & Dufour et J. D. Dresner, avocats du demandeur.
20 aout—20 21 26—sept 2 9 16 22

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
N.O. Boite 113. Nouvelle Orléans, La

La Pittsburg Coal Company.

PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, Lne.

En Gros CHARBON Au Détail

CHANTIERS DE CHARBON:

Au pied de la rue Race. Téléphone Main 987
513-521 rue Quartier. Téléphone Hem. 331.
Rue Adams. Téléphone Up. 1890.
Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MONGAM.
CALE SECHE DE SECTION,
ALGER,
Téléphone Alger 38.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo.

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans
Département de l'Agriculture des Etats-Unis.
L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1910

STATIONS.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne de danger, pieds	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 heures.
Fleuve Mississipi.				
Saint Paul	....	14	1.0	[illegible]
Davenport	10	15	....	....
Saint Louis	32	30	8.9	[illegible]
Memphis	32	33	14.8	[illegible]
Helena	44	42	15.5	[illegible]
Vicksburg	44	45	6.9	[illegible]
Natchez	....	46	8.2	[illegible]
Red River Landing	....			
Baton Rouge	....	35	4.3	[illegible]
Donaldsonville	23	28	4.6	[illegible]
Nouvelle-Orléans	9	18	5.5	[illegible]
Rivière Atchafalaya.				
Simmesport	....	41	....	....
Melville	....	37	5.1	[illegible]
Morgan City	....	3	4.1	[illegible]
Rivière Missouri.				
Omaha	....	18	....	
Kansas City	....	21	6.5	[illegible]
Rivière Ohio.				
Pittsburg	30	22	4.1	[illegible]
Cincinnati	45	50	9.1	[illegible]
Louisville	....	28	9.7	[illegible]
Evansville	....	35	....	....
Cairo	44	45	20.5	[illegible]
Rivière Cumberland.				
Nashville	....	40	10.1	[illegible]
Rivière Tennessee.				
Chattanooga	33	33	4.9	[illegible]
Rivière Arkansas.				
Fort Smith	....	22	6.6	[illegible]
Little Rock	....	23	5.5	[illegible]
Rivière Rouge.				
Arthur City	....	27	5.8	[illegible]
Fulton	20	28	5.3	[illegible]
Shreveport	21	29	—2.8	[illegible]
Lake End				
Alexandria	32	36	0.0	[illegible]
Rivière Ouachita.				
Camden	26	39	5.8	[illegible]
Monroe	....	40	3.2	[illegible]

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Celestine Panter Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,125—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lewis, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos. Lautenschlaeger, avocat.
14 sept—14 18 23

Succession de Joseph Binotsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,099—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George Muth et Adam F. Kaufmann, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. F. Brewer, avocat.
14 sept—14 18 23

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Momus, Boyd, parti 10 sept
LIVERPOOL.
Steamship Wanderer, Milling, parti 11 aout
Steamship Louisiana, Reid, parti 13 aout
Steamship Jamaican, Kay, parti 13 aout
Steamship Memphian, Daniel, parti 20 aout
Steamship Cestrian, Thomas, parti 28 aout
Steamship Barbadian, Manning, parti 1 sept
Steamship Belgian, Williams, parti 5 sept
Steamship Student, Richards, parti 10 sept
SANTOS
Steamship Horace, Taylor, parti 22 aout
Steamship Phidias, Hall, parti 23 aout
RIO DE JANEIRO
Steamship Horace, Taylor, parti 27 aout
Steamship Poidias, Hall, parti 6 sept
TRIESTE
Steamship Irene, Zacintot, parti 9 aout
SINGAPORE
Steamship Bulysses, Scott, parti 23 juil
SHIELDS
Steamship Tonawanda, Albrethsen, parti 19 aout
HUELVA
Steamship Conway, Spink, parti 3 sept
Steamship Ramore Head, Macauley, parti 6 sept
BORDEAUX
Steamship Honduras, Pauvret, parti 3 sept
ANVERS
Steamship Kingstonian, Kerrish, parti 7 sept

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Abangarez	Colon	1er dist 13
Anna	Marseille, Cadiz	rue 3me
Black Prince	Brême	rue Henderson
Bloomfield	Port Arthur	Southport
Chaucer	Anvers	rue Jackson
Cometa	Mexico	ave Peters
City of Tampico	Mexico	Stuyv dock
Dora	Stockholm	Indian Refinery
Dettingen	Anvers	rue Jackson
Evelyn	Philadelphie	[illegible]
Foe	——	Alger
Georgia	Hambourg	Stuy dock
Greenbrier	Port Limon	1er dist 14
Greenbank	Hambourg	Stuyv dock
Guatemala	Havre	Stuyv dock
Mechanician	Liverpool	rue Girod
Mobila	laid up	Alger
Monviso	Gêne	Stuyv dock
Northwestern	Port Arthur	Ameeville
Proteus	New York	2me dist 3
Santurce	Porto Rico	New Refinery
Viator	Honduras	3me dist 30
GOELETTE		
Holliswood	New York	White Castle
Harry K Fooke	Mobile	ave Peters

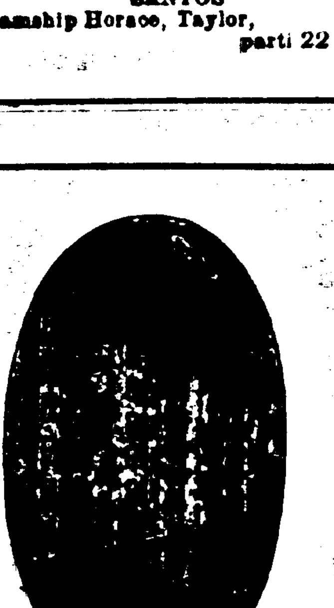

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."
350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.
TOUS LES AGREMENTS MODERNES.
Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.
PRIX SPECIAUX POUR L'ETE.
KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.